ID: 060-216004341-20200924-DELIB64B_20-DE





Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Commune de Mouy

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DU

CONSEIL MUNICIPAL

DU

21 SEPTEMBRE 2020

OBJET : Approbation du règlement du marché de Noël 2020.

L'an deux mil vingt,

le vingt-un septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON (arrivée à 19h04), Monsieur HAUTDEBOURG, Madame RIVIÈRE, Madame CORFMAT (arrivée à 19h04), Monsieur TERRIER, Madame SEBIH (arrivée à 19h06), Madame BOUZAKNOUN, Monsieur NÉRIN, Madame LENOIR (arrivée à 19h06), Monsieur CORTÈS, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Madame BÉRAULT, Monsieur LOUIS, Madame PINOT, Monsieur LAMAAIZI, Madame ROUXEL, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur BOURGEOIS et Madame SÉNÉCHAL.

Etaient absents:

Monsieur BRUVIER, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG. Monsieur BARRIER, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur MAUGER. Madame MOREL, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur NÉRIN.

Madame CROS, absente excusée.

Madame DELAFONTAINE, absente.

Madame Brigitte BÉRAULT est désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 25/09/2020

Reçu en préfecture le 25/09/2020

Affiché le

ID: 060-216004341-20200924-DELIB64B_20-DE

Le Conseil,

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2542-2 et suivants, et L.2213-2 ;

Considérant le Code de la Sécurité Intérieure, notamment les articles L.322-1 et suivants,

Considérant la décision du Maire n°03/20 en date du 06 janvier 2020 portant la fixation annuelle des droits de place et prestations annexes ;

Considérant l'organisation de l'édition 2020 du marché de Noël, le 29 novembre, à la salle des fêtes Alain Bashung ;

Considérant la nécessité de définir les modalités d'organisation et les conditions d'admission des exposants à cette manifestation par le biais d'un règlement ;

Considérant le projet du règlement joint ;

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Délibère

Article 1 : Approuve le règlement du Marché de Noël 2020.

<u>Article 2</u>: Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, à Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 27

Pour: 27 Contre: 0 Abstention: 0

Adopté à l'unanimité

Date de convocation : 10/09/2020 Date de l'affichage : 24/09/2020

N° : 64/20

